

Index.

	PAGES.
Importations par chemin de fer.....	17
Do do do Règlements supplémentaires.....	20
Importation d'animaux.....	25
Do do —Règlements.....	25
Inspecteurs de bateaux à vapeur.—Instructions.....	136
Do do do —Règlements.....	137
Interdiction de pêche.—Québec.....	256
Intérêt sur les débentures sterling, payables à Londres.....	285
Ile du Prince-Edouard son union avec la Puissance.....	492

L.

Liste des ports d'entrée.....	22 et 24
Lois du Revenu de l'Intérieur étendues à Manitoba.....	91
Le pénitencier de St. Vincent de Paul établi.....	468
Le département de l'Intérieur établi.....	469

M.

Mécanismes importés en franchise.....	41
Médecines brevetées.—Droits qu'elles paieront.....	43
Matières premières mises sur les articles exempts de droits.....	51
Manière d'évaluer les cigares.....	60
Marchandises réimportées franches de droits.....	90
Maison de la Trinité, Québec.—Règlements.....	183
Do do Montréal.—Règlements.....	212
Maîtres de havres.—N.-B.....	238
Monnaies d'argent canadiennes, 20, 10 et 5 cts., offres légales.....	261
Monnaies d'or frappées à l'Hôtel Royal, Sydney.....	272
Mandats.—Règlements.....	275
Monnaies d'argent des E.-U.—Valeur fixée.....	276
Monnaies d'argent du Canada—30 et 25 cts.....	278
Monnaies du Canada 20 et 25 déclarées offres légales au N.-B.....	279
Magistrats canadiens, au N.-B. ..	412
Manitoba—divisé en quatre districts électoraux.....	442
Do arpentage et concession des terres.....	445
Do avis aux personnes qui occupent des terres non-arpentées.....	450
Marques de bois.—Règlements et formes.....	473

N.

Navires de longs cours.....	36
Nord-Ouest.—Règlement autorisant le Lieut.-Gouv. à faire des lois.....	463